

# MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 4 janvier 2010

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h00.

## 1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19h00.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier et Roland Lescault. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Jocelyn Poulin

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

10-1876

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Louis Désy d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 7 :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux des 7 et 17 décembre 2009.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - Offre de financement et billet du Centre financier aux entreprises (banc de gravier)*
  - Résolution pour reconduction de l'étude d'assainissement des eaux par Techni Génie*
  - Résolution pour projets du pacte rural*
  - Rapport d'intervention - CSST (espaces clos)*
  - Cours pompier I (Nathalie Guesneau & Christopher Harri-man)*
  - Résolution - Produits Fire Safe*
  - Fondation et Cité-École Louis St-Laurent*
  - Souper de lancement*
  - Infractions à la réglementation (Gérard Boulet, Luc Jacques & Paul Deslandes)*
  - Nomination d'un remplaçant à la MRC*
  - Demandes de la concierge*
  - Dossier Lagassé (ajout)*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**10-1877**

**3. Adoption des procès-verbaux des 7 et 17 décembre 2009 :**  
Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Camille Fortier d'adopter les procès-verbaux, tels que remis. Adopté à l'unanimité.

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

**10-1878**

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Roland Lescault d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de

paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2009 pour un total des dépenses de 30 887,72 \$ et un total des revenus de 18 071,98 \$.

**5. Rapport du Maire :**

M. le Maire informe les membres du Conseil qu'aucune réunion ne s'est tenue à la MRC durant la période des fêtes.

Cependant M. le Maire a commencé quelques démarches, sur le plan politique, concernant le dossier d'assainissement des eaux usées.

Dès qu'il y aura concrétisation de ses démarches, il nous en fera part.

**6. Rapport des comités *ad hoc* :**

Concernant les dossiers se rapportant aux conseillers, il n'y a que celui de la patinoire qui est discuté. Comme nous n'avons pas encore nommé de conseiller aux loisirs, M. Camille Fortier a pris en charge de s'occuper de la patinoire et de faire l'installation de la petite roulotte qui a été achetée du Club de motoneiges Appalaches afin que les patineurs puissent endosser leurs patins.

La secrétaire-trésorière informe les membres que pour le suivi sur l'inspection du camion incendie pour la SAAQ, lundi le 18 janvier 2010 à compter de 8 hres, un représentant du Groupe Déziel sera présent.

**7. Informations, correspondance & demandes diverses :**

**10-1879**  *Offre de financement et billet du Centre financier aux entreprises (banc de gravier):*  
Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Roland Lescault et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal mandate M. le maire Jean Bellehumeur et la secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme à signer l'offre de financement et le billet à terme concernant l'emprunt de 20 000 \$ à la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés pour l'achat du banc de gravier. Adopté à l'unanimité.

**10-1880**  *Résolution pour reconduction de l'étude d'assainissement des eaux par Techni Génie :*  
Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Jacques Blain que la Municipalité de Chartierville impute un montant supplémentaire pour la reconduction de l'étude sur le dossier d'assainissement des eaux usées qui avait été effectuée en 2008 par la firme Techni Génie. Adopté à l'unanimité.

**10-1881** *Résolution pour projets du pacte rural :*  
Après discussion entre les conseillers sur les différents projets qui pourraient être présentés concernant les subventions pour le pacte rural, il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Camille Fortier et adopté à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville retienne les projets suivants et que les objectifs avec tous les détails soient présentés sur les formulaires requis dans les délais respectés :

- Création d'un centre d'activités plein air (incluant terrain pétanque & croquet clôturé, tables de pique-nique, etc.
- Création d'un site Web
- Local internet pour les jeunes & aînés avec horaire
- Création d'une cinémathèque avec système de projection
- Achat d'équipements pour stretching & cours de Tai chi

*Rapport d'intervention – CSST (espaces clos) :*

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil d'un rapport d'intervention (numéro RAP0567627) reçu de M. Gilles Daigle, inspecteur de la CSST concernant les espaces clos. Après discussion les membres

du Conseil demandent à la secrétaire-trésorière de faire parvenir une lettre à la CSST en mentionnant qu'aucun employé municipal n'a à intervenir dans des espaces clos. Par ailleurs, une lettre sera envoyée à la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois afin qu'une entente soit établie entre les deux municipalités pour obtenir leur aide, le cas échéant.

**10-1882**

*Cours pompier I (Nathalie Guesneau & Christopher Harriman) :*

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Camille Fortier d'autoriser Nathalie Guesneau et Christopher Harriman à suivre le cours de pompier I dès que celui-ci sera donné. Adopté à l'unanimité.

**10-1883**

*Résolution – Produits Fire Safe :*

**Considérant que** le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC freine le développement industriel dans la municipalité ;

**Considérant que** la MRC informe la municipalité qu'il ne lui est pas possible de modifier son schéma d'aménagement dans un avenir prévisible pour satisfaire les besoins de la Municipalité de Chartierville concernant le bâtiment ;

**Considérant** le potentiel du bâtiment pour être utilisé à des fins autres que celles reliées à l'agriculture et à la foresterie ;

**Considérant qu'**une vocation autre que celle reliée à l'agriculture et à la foresterie permettrait une plus grande possibilité d'attirer des entrepreneurs pour relancer l'industrie dans la Municipalité ;

**Considérant qu'**un nouvel acquéreur souhaite exploiter l'immeuble, avec l'assurance raisonnable que la Municipalité ne cherchera pas à empêcher l'exploitation de l'immeuble ;

**Considérant que** la Municipalité de Chartierville est considérée comme une municipalité déstructurée à cause du manque d'emploi local ;

**Considérant que** l'indice de dévitalisation de la Municipalité se situe à -4,28 et que toute entrave aux moyens de créer des emplois nuit à son développement ;

**Considérant que** la Municipalité ne peut garantir que des citoyens ne se plaindront pas de l'usage anticipé du bâtiment par le nouvel acquéreur, mais qu'elle n'a l'intention de poser aucun geste de son propre chef pour empêcher cet usage ;

**En conséquence**, il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Camille Fortier

- de tolérer l'utilisation du bâtiment industriel sur les lots 24-1 et 25-A-1 dans le rang 3 du canton d'Emberton à des fins d'entreposage et de réparation d'équipement lourd et industriel léger
- d'entreprendre dès que possible les démarches pour vérifier dans quels délais et par quelles procédures la Municipalité peut obtenir une modification du plan d'aménagement de la MRC ;
- de soumettre la question au conseil dès que les contraintes de telles démarches seront connues, afin que le conseil prenne une décision à cet égard.

Adopté à l'unanimité.

*Fondation et Cité-École Louis St-Laurent :*

La secrétaire-trésorière fait un compte rendu d'un courriel reçu concernant la bourse Michael Sévigny pour contrer le décrochage scolaire. Elle invite M. Bruno Lagassé, qui est présent dans la salle, à expliquer le pourquoi de cette demande. Après une courte explication, le Maire demande à la secrétaire-trésorière de faire une copie de ce courriel à tous les conseillers et de reporter ce sujet au prochain comité de travail pour rendre une décision.

*Souper de lancement :*

La secrétaire-trésorière rappelle aux membres du Conseil le souper de lancement de la MRC et du CLD qui doit se tenir le 14 janvier prochain. Elle mentionne cependant que les présences ou absences devaient être confirmées avant le 22 décembre 2009.

*Infractions à la réglementation (Gérard Boulet, Luc Jacques & Paul Deslandes) :*

Suite à la période des fêtes, les conseillers n'ont pas eu le temps d'étudier ces dossiers et reportent à la prochaine réunion régulière les décisions à prendre.

*Nomination d'un remplaçant à la MRC :*

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jacques Blain que la Municipalité de Chartierville mandate M. Roland Lescault à titre de remplaçant du Maire Jean Bellehumeur, lorsque celui-ci ne pourra être présent, pour les réunions devant se tenir à la MRC du Haut-Saint-François. Adopté à l'unanimité.

*Demandes de la concierge :*

Mme Louise St-Laurent a remis à la secrétaire-trésorière une liste de travaux à effectuer concernant la bâtisse :

- Changements des thermostats :  
La secrétaire-trésorière contactera l'électricien à ce sujet.
- « Liner » pour la cheminée à la suggestion du ramoneur en 2009 :  
Au printemps, une soumission sera demandée à Clément Gaudette à ce sujet.
- Escalier à refaire (du côté gauche du Centre communautaire) :  
Au printemps, une soumission sera demandée à Johnny Guertin à ce sujet.
- Installation de drapeaux :  
Les conseillers suggèrent à la concierge de demander à M. Gilles Boulay son aide pour descendre les mâts.
- Poteaux en ciment à l'arrière du Centre communautaire :  
Camille Fortier verra au printemps de quelle façon ces poteaux peuvent être réparés.

*Dossier Lagassé (ajout) :*

MM. Bruno et Martin Lagassé sont présents à cette réunion afin d'expliquer les démarches entreprises pour l'obtention d'un permis de construction pour un chalet n'étant pas adjacent à un chemin privé ou public. La municipalité avait mandaté Me. Éric Martel pour rendre une décision à ce sujet (voir résolution 09-1850). M. le Maire est au courant de ce dossier et demande à MM. Lagassé de nous faire parvenir le plan de cadastre afin que tous les conseillers puissent rendre une décision finale à la prochaine réunion de février 2010.

**8. Période de questions :**

**9. Affaires nouvelles :**

**10. Levée de l'assemblée :**

**10-1885**

L'assemblée est levée à 20h30 par Jacques Blain sous la résolution 10-1885.

Jean Bellehumeur, Maire

Maryse Prud'homme, sec.-trésorière